



Programme 2007-2012

NOUVELLE GOUVERNANCE

Face à un Grand Conseil divisé entre la gauche et la droite, il importe d'avoir un acteur politiquement dégagé.

Nous voulons promouvoir avec d'autres une culture politique différente et un dialogue au profit de tous les citoyens vaudois, sans exclusion.

QUATRE THÈMES

Notre effort portera essentiellement sur quatre thèmes:

1er thème: famille, formation et intégration (garderies, aide aux personnes âgées, école, fiscalité, rencontre des étrangers)

2e thème: développement durable (entretien du patrimoine, mobilité douce et énergies renouvelables)

3e thème: développement économique (barrières administratives, innovations, tourisme doux)

4e thème: sécurité (police de proximité, justice efficace, prévention)

1er THÈME: FAMILLE, FORMATION, INTÉGRATION ET SANTÉ PUBLIQUE

La Famille:

Favoriser la création de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance en renforçant les outils de la Loi sur l'Accueil de jour des enfants.

Rendre la vie familiale plus compatible avec la vie professionnelle, par l'harmonisation des horaires, le soutien à la création de cantines scolaires et le renforcement des devoirs surveillés.

Soutenir les structures pour personnes âgées qui permettent le maintien à domicile, la mobilité et l'accès à la vie sociale et culturelle.

Plutôt que l'aide par mise à disposition de logements subventionnés, faciliter le subventionnement direct aux individus.

Alléger les charges fiscales pour les familles.

La Formation:

Favoriser la création de places d'apprentissage en réduisant le carcan administratif et en prenant des mesures incitatives envers les futurs patrons d'apprentissage, surtout dans la petite entreprise et en valorisant le label "entreprise formatrice".

Donner une plus grande autonomie financière aux groupements scolaires et à leur direction.

Rendre obligatoire l'offre de "Sport scolaire facultatif" dans chaque établissement scolaire en le mentionnant dans la future loi sur l'éducation physique et le sport.

L'Intégration:

Permettre aux étrangers de pouvoir vivre leur culture et leurs coutumes, tout en les amenant à respecter les règles de fonctionnement de notre société.

Donner aux étrangers le droit de vote au niveau cantonal.

Santé publique:

Aller de l'avant dans la réorganisation hospitalière de la région Riviera afin que les problèmes de l'hôpital multisite se résolvent au plus vite et de manière adéquate.

2e THÈME: LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Patrimoine:

Poursuivre l'assainissement du parc immobilier pour laisser un héritage authentique aux générations futures. Favoriser les rénovations douces

L'Energie:

Prendre toutes les mesures possibles pour favoriser les économies d'énergie, ainsi que la production d'énergies propres et respectueuses de l'environnement.

Veiller à ce que chaque mise à l'enquête comporte une étude alternative avec des énergies renouvelables.

Les Transports:

Initialiser la création d'un Abonnement Général Régional. La combinaison bus - tram - train et bateau pourrait ainsi devenir une véritable alternative économique pour les pendulaires et leur famille.

Favoriser le maintien des petits trains de campagne qui permettent de développer des possibilités d'alternatives au trafic routier.

L'urbanisme:

Faire vivre côte à côte piétons et automobilistes dans des zones aménagées qui donnent clairement priorité aux piétons, pour que s'exerce la civilité.

3e THÈME: LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Alléger et simplifier les formalités administratives dans tous les secteurs de l'Etat partout où cela est possible.

Poursuivre une politique de promotion économique équilibrée entre les différentes régions du canton en mettant l'accent sur l'innovation et l'aide aux nouvelles entreprises (jeunes pousses).

Mieux soutenir l'économie touristique, spécifiquement pour des projets à caractère écologique (tourisme doux).

Aider à la réintégration des chômeurs de 50 ans et plus, afin d'éviter un gaspillage de connaissances et d'expériences, notamment par l'encouragement à la création de micro-entreprises.

4e THÈME: LA SÉCURITÉ

Police de proximité:

Défendre la mise en place de polices régionales, à l'image de ce qui se fait à Lausanne et dans la Riviera afin de:

- renforcer son rôle d'acteur de proximité dans le but d'améliorer son efficacité

- favoriser le dialogue avec la population et les autorités locales

Combattre l'idée d'une police unique et donner aux polices régionales l'envergure et les compétences judiciaires adéquates. Elles pourront ainsi remplir leurs missions en complémentarité avec la Gendarmerie.

Efficacité de la justice:

Augmenter les moyens de la justice afin de permettre une accélération des procédures et simplifier ces dernières.

Développer les offices de médiation pour trouver des issues à l'amiable aux litiges avant de faire appel à la justice, en particulier pour les affaires relevant du droit de la famille.

Prévention:

Donner les moyens à l'école de prévenir les actes incivils et de détecter les risques existant dans le cadre extrascolaire.

Réformer le Service de protection de la jeunesse (SPJ) afin de le rendre aussi efficace qu'il devrait l'être et de pouvoir l'engager sur le terrain de la prévention.

NOUS DÉFENDONS AUSSI:

Culture:

Réorienter les moyens financiers du canton pour soutenir en priorité les nouveaux projets ou artistes, à charge des communes de les pérenniser notamment par la création de fonds culturels intercommunaux.

S'engager pour le futur Musée des Beaux-Arts de Bellerive afin de donner aux collections vaudoises tout le rayonnement qu'elles méritent et attirer de nouveaux collectionneurs.

Se battre auprès de la Confédération pour que la Loterie Romande garde ses prérogatives face aux casinos qui n'ont pas de vocation d'intérêt public.

Finances cantonales:

Poursuivre la politique de rigueur budgétaire afin de pouvoir augmenter notre capacité à financer des investissements.

Veiller à la bonne péréquation entre communes afin d'éviter des effets pervers, ce qui suppose de remettre à jour le règlement du Conseil d'Etat sur la comptabilité des Communes dans le but de faciliter la comparaison entre communes.

Fiscalité:

Mettre en place un système d'imposition à la source pour faciliter le travail du contribuable et diminuer la fraude fiscale.

Régionalisation:

Favoriser la fusion de communes par une incitation financière.

Développer des solutions régionales permettant aux communes de retrouver une marge d'autonomie face à la centralisation de l'Etat.

Vevey, le 29 novembre 2006